

Procès verbal

Le lundi 23 septembre 2024 à 20 heures à la mairie, l'assemblée, régulièrement convoquée le 16 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Christian FAUTH.

Secrétaire de la séance : Rudi HELMSTETTER

Présents : Pascal ANSTETT, Didier BECK, Sylvie BIEBER, Stella BRUMM, Valérie DORMEYER, Christian FAUTH, Rudi HELMSTETTER, Pascal MEUNIER, Alain MEYER, Mario QUINTO, Philippe SCHEID, Christian THIEBOLD, Berni ZIMMERMANN

Représentés : Sophie KLEIN représentée par Pascal ANSTETT

Absents et excusés : Sabine HOFFMANN

Ordre du jour :

Approbation du PV du 8 juillet 2024

- 1) Lotissement "Les Vergers" : vente de terrain - lot n° 23
- 2) Subvention pour l'école de musique
- 3) Divers

Délibérations du conseil :

Lotissement "Les Vergers" : vente de terrain - lot n° 23 (N° DE_039_2024)

Vu l'arrêté en date du 29 novembre 2014, de non-contestation de l'achèvement et de la conformité des travaux autorisant le différé des travaux de finitions et autorisant le lotisseur à procéder à la vente des lots,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 juin 2014, fixant le prix de vente des terrains à 4 300,00 € HT (5 160,00€ TTC) l'are,

Vu la demande présentée par Monsieur Timothée HELMSTETTER domicilié 53 rue de la Division Leclerc 67290 Petersbach,

Le conseil municipal décide de vendre à Monsieur Timothée HELMSTETTER le terrain de construction cadastré :

Section 7 n° 190/42, Lieudit Pfarrgarten d'une superficie de 6,04 ares

formant le lot n°23 du lotissement communal « Les Vergers »,

moyennant le prix de

6,04 ares x 4 300,00 € = 25 972,00 €

TVA 20% = 5 194,40 €

Prix total TTC = 31 166,40 €

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente à venir.

Délibération : adoptée

Subvention pour l'école de musique (N° DE_040_2024)

Le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'Ecole de Musique Intercommunale « *Petersbach-Frohmuhi-Waldhambach* » section de Petersbach.

- le nombre d'heures de cours dispensées durant l'année scolaire 2023/2024 s'élève à : 249 heures.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de : **747 €** (249 h x 3,00 €/h).

- le relevé des kilomètres pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève à : 3 150 Km.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de : **315 €** (3 150 km x 0,10 €/km).

Les crédits nécessaires au versement de la subvention totale soit, **1 062 €** sont inscrits au budget 2024.

Délibération : adoptée

Divers

a) Groupe scolaire

- Le bail emphytéotique a été signé chez le notaire Maître Sengel de La Petite Pierre entre la commune et le SIVOS, pour l'euro symbolique, pour une durée de 99 ans. Les frais de notaire sont à la charge du SIVOS.
- La servitude de passage depuis la rue de la Division Leclerc vers l'aire de jeux, entre la commune et Mme ZIELINGER Anny, a été signée également. Les frais de notaires sont à la charge de la commune.

b) Divers

- Sur les 21 dossiers déposés, c'est la commune de Petersbach qui a remporté le 2^e prix du challenge transition énergétique collectivités organisé par Electricité de Strasbourg. La commune a été récompensée par un trophée et une prime de 5000€
- Le maire fait le compte-rendu de la visite du Sous-Préfet.
- Bois usage : suite à des soucis où certains usagers ont renoncé à leur lot au dernier moment, nous demanderons dorénavant aux ayants droits de s'inscrire en mairie.
- La cérémonie de remise des prix du fleurissement se déroulera le jeudi 28 novembre à 19h30 à la salle polyvalente.
- Le petit logement au-dessus de la caserne a été loué à Rohrbacher Jessica.
- Des problèmes de comportements entre certains élèves durant le transport scolaire ont été signalés au Maire, qui a convoqué les parents concernés.
- Le maire fait le compte-rendu des dossiers sur l'activité liée aux autorisations d'urbanisme traité par l'ATIP.
- La fête des Aînés aura lieu le 7 décembre à midi à la salle polyvalente. Menu, bouchées à la reine, livré par le traiteur Gangloff de Mackwiller.

Christian FAUTH
Président de séance



Rudi HELMSTETTER
Secrétaire de séance

